

U.S.-Middle East Partnership Initiative



LE CADRE DE COMPÉTENCES DES ENSEIGNANTS

Élaborées dans le cadre du programme de partenariat scolaire



CREATIVE ASSOCIATES INTERNATIONAL



World Learning
SIT Graduate Institute

Le Cadre de compétences des enseignants

Élaboré dans le cadre du programme de partenariat scolaire



CREATIVE ASSOCIATES INTERNATIONAL^{INC}



LE CADRE DE COMPETENCES DES ENSEIGNANTS

Introduction

Le Programme des écoles partenaires a été financé par le biais du Département d'État, Bureau des Affaires du Proche-Orient, Office de l'Initiative de partenariat avec le Moyen-Orient (MEPI). Le MEPI est un programme unique conçu pour nouer le dialogue directement avec les peuples du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), et investir dans leurs populations. Le MEPI œuvre pour créer des partenariats dynamiques avec les citoyens afin d'encourager le développement de sociétés pluralistes, participatives et prospères à l'échelle de la région du MENA. Le MEPI établit des partenariats avec des organisations non gouvernementales locales, régionales et internationales, ainsi qu'avec le secteur privé, des institutions académiques et les gouvernements. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le MEPI à : www.mepi.state.gov.

Le Programme des écoles partenaires a été offert en collaboration avec le ministère algérien de l'Éducation nationale, et exécuté par « Creative Associates International, Inc. » et le « World Learning/School for International Training (WL/SIT) Graduate Institute ». Le Programme démarra en 2005 et se poursuit jusqu'à l'été 2010, inclus.

Le développement de curriculums scolaires suivant une approche par compétences se trouve au cœur des objectifs du ministère de l'Éducation nationale. Le MEPI/Programme des écoles partenaires a orienté ses efforts pour favoriser ce processus en œuvrant avec le ministère pour garantir que l'éducation en matière d'anglais dans les écoles algériennes soit réalisée par des enseignants et des superviseurs ayant acquis une formation de haute qualité de bonne pratique internationale pour la mise en œuvre et la supervision d'un syllabus de langue axé sur les compétences. Le curriculum algérien d'anglais fut évalué par des spécialistes en création et évaluation de curriculums du WL/SIT. D'après les résultats de l'évaluation, le MEPI/PSP a organisé une série de formations pour les auteurs de curriculum d'anglais afin d'explorer comment les principes axés sur les compétences exprimés au sein du curriculum pourraient être plus facilement observés par diverses parties prenantes de l'éducation : les responsables du ministère, les inspecteurs, les élèves et les parents.

Au cœur d'un bon curriculum se trouve un énoncé d'idées, ou des principes directeurs sur le contenu, les apprenants et l'apprentissage, ainsi que sur le rôle et les responsabilités des enseignants. Grâce aux efforts conjoints des membres du Groupe spécialiste d'anglais (GSD-anglais) et d'un groupe pilote d'inspecteurs d'anglais, les experts du WL/SIT ont mis au point un ensemble de neuf principes directeurs qui pourraient servir de fondation à un nouveau plan révisé du curriculum. Ils tiennent compte du contexte social et éducationnel de l'Algérie, ils découlent d'une théorie éducationnelle solide et conviennent aux apprenants et aux enseignants algériens.

Les principes directeurs s'articulent autour d'une conception de la langue, des apprenants et de l'apprentissage, et d'une conception des enseignants et de l'enseignement. Les principes sont étroitement liés et mutuellement compatibles. Les deux premiers décrivent les buts de

l'apprentissage de l'anglais dans le monde d'aujourd'hui — l'employer comme outil pour participer à l'échange d'information et à l'apprentissage à l'échelle mondiale, et pour développer des capacités communicatives. Comme il le convient à un curriculum axé sur les compétences des apprenants, nombre des principes portent principalement sur les apprenants et l'apprentissage. Les expériences d'apprentissage offertes dans la salle de classe sont les moyens d'aboutir aux résultats désirés. Les principes cernent ce dont les apprenants ont besoin pour apprendre, ainsi que les dispositions et les approches de l'apprentissage qu'ils cultiveront. Les deux derniers principes s'intéressent à ce que les enseignants doivent savoir faire afin de créer des expériences d'apprentissage qui aideront les apprenants à atteindre les objectifs d'apprentissage du curriculum.

Afin d'adopter les principes dans la pratique en salle de classe, les enseignants doivent développer les compétences correspondantes. Une liste des compétences des enseignants accompagnant chaque principe fait suite aux Principes directeurs. Cette liste est elle-même suivie de l'ensemble des trente compétences d'enseignement. Ces compétences servent de guide pour les enseignants pour la façon d'enseigner, et aux inspecteurs pour l'évaluation des enseignants. Elles sont conçues pour être utilisées par les enseignants dans l'auto-évaluation et la fixation d'objectifs, et par les inspecteurs dans la planification d'ateliers de développement professionnel des enseignants et lors des visites d'observation d'enseignants.

PRINCIPES DIRECTEURS

PRINCIPES DIRECTEURS POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS EN ALGERIE

L'ANGLAIS

1 L'anglais facilite le dialogue avec le monde

L'anglais est un outil de communication qui permet aux apprenants d'établir des liens avec le monde et de communiquer à d'autres quelque chose sur soi-même, sa communauté et son pays.

2 La compétence de communication est le but de l'apprentissage d'une langue

La compétence de communication en anglais implique l'interaction avec d'autres en se servant de compétences réceptives et interprétatives (la lecture et l'écoute), et de compétences productives (l'expression orale et l'expression écrite). Ces compétences sont étayées par la capacité d'utiliser convenablement le vocabulaire et la grammaire, et d'employer une variété de stratégies d'apprentissage de la langue qui contribuent à faire comprendre et à clarifier le sens.

APPRENANTS & APPRENTISSAGE

3 Un apprentissage réussi dépend d'un développement soutenu et systématique

Les apprenants profitent mieux de l'apprentissage et y participent davantage lorsque chaque activité s'appuie sur le matériel précédent. Ainsi, les connaissances et les aptitudes se développent logiquement afin d'obtenir et de renforcer des compétences précises.

4 Des apprenants actifs sont des apprenants qui réussissent

Les apprenants acquièrent et retiennent le mieux une langue lorsque les sujets relèvent de leurs intérêts et lorsqu'ils participent à leur apprentissage : y trouvant une satisfaction personnelle, apprenant de manière coopérative avec leurs pairs et voyant le rapport avec la vie en dehors de la classe.

5 Des activités et des tâches intéressantes confortent et encouragent l'apprentissage

Les activités et les tâches menées en classe devraient s'inspirer de la vie et des intérêts des apprenants, et les aider à communiquer des idées et le sens en classe et en dehors.

6 L'apprentissage est un processus progressif dynamique

Apprendre une langue requiert d'avoir des occasions d'utiliser ce que l'on sait avec des objectifs de communication, en faisant des erreurs dont on tirera des enseignements. L'objectif est d'effectuer cet effort de manière compétente, tout en reconnaissant que des erreurs apparaîtront.

7 L'évaluation est une constante de l'apprentissage

L'évaluation continue ou régulière devrait prendre diverses formes et examiner les compétences apprises en classe afin d'obtenir des renseignements utiles sur le progrès et l'accomplissement individuel. Les enseignants et les apprenants pourront alors revoir ces données pour faciliter leur apprentissage.

ENSEIGNANTS & ENSEIGNEMENT

8 Les enseignants sont les facilitateurs de l'apprentissage

Les enseignants soutiennent l'apprentissage des apprenants en jouant essentiellement un rôle de facilitateur en classe : créant et organisant des expériences d'apprentissage en gardant à l'esprit les intérêts et les besoins des apprenants ; guidant et observant l'apprentissage des apprenants ; appuyant les apprenants afin qu'ils contribuent à leur propre apprentissage dans un environnement d'enseignement axé sur l'apprenant.

9 Les enseignants encouragent un environnement propice à l'apprentissage et une gestion efficace de leur classe

Les enseignants ont un impact positif sur l'apprentissage des apprenants en créant un environnement favorable à un apprentissage détendu et en employant des méthodes de gestion adaptées à leur classe : en étant chaleureux et respectueux avec les apprenants, en les encourageant à participer et à travailler de manière coopérative, et à conforter leur assurance.

Compétences de l'enseignant

Afin d'adopter les principes préconisés pour leur pratique en classe, les enseignants ont besoin de compétences appropriées. Chaque principe est accompagné des compétences nécessaires à l'enseignant afin qu'il puisse mettre en œuvre les actions d'apprentissage qui s'inscrivent dans la logique du principe. Par exemple, afin de se conformer au Principe 1, *L'anglais facilite le dialogue avec le monde*, l'une des compétences de l'enseignant est la suivante : *L'enseignant utilise et prévoit des activités qui permettent aux apprenants de pratiquer et de développer des aptitudes de communication réelle pour la lecture, l'expression écrite, l'expression orale et l'écoute*. Cette compétence de l'enseignant est essentielle pour ce principe, étant donné qu'afin de communiquer quelque chose en anglais sur eux-mêmes à des personnes situées dans d'autres parties du monde, et de découvrir les autres, les élèves doivent prendre part à des activités qui renforceront les compétences de communication réelle.

Ces principes étant si étroitement liés et mutuellement compatibles, une compétence de l'enseignant peut accompagner plus d'un principe. Par exemple, la compétence de l'enseignant, *L'enseignant utilise et prévoit des activités qui permettent aux apprenants de pratiquer et de développer des aptitudes de communication réelle pour la lecture, l'expression écrite, l'expression orale et l'écoute*, est liée aux Principes 1, 2, 4 et 5.

Il y a trente compétences de l'enseignant. Celles-ci sont citées à la suite du tableau comportant les Compétences de l'enseignant accompagnant les Principes directeurs.

COMPETENCES DE L'ENSEIGNANT

ACCOMPAGNANT LES

PRINCIPES DIRECTEURS PRECONISES POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS EN ALGERIE

L'ANGLAIS

1 L'anglais facilite le dialogue avec le monde

L'anglais est un outil de communication qui permet aux apprenants d'établir des liens avec le monde et de communiquer à d'autres quelque chose sur eux-mêmes, leur communauté et leur pays.

Compétences de l'enseignant :

- a. L'enseignant utilise et prévoit des activités qui permettent aux apprenants de pratiquer et de développer des aptitudes de communication¹ réelle pour la lecture, l'expression écrite, l'expression orale et l'écoute (par exemple interviewer un élève de la classe, écrire sur une expérience antérieure, lire un courriel, écouter un message téléphonique).
- b. L'enseignant choisit des sujets et des tâches qui permettent aux apprenants de développer des aptitudes pour apprendre et communiquer en parlant d'eux et de leur communauté, ainsi que de leur pays et du monde.
- c. L'enseignant introduit aux apprenants une variété de sujets d'intérêts liés à d'autres cultures, à la comparaison des cultures et aux questions internationales.

2 La compétence de communication est le but de l'apprentissage d'une langue

La compétence de communication en anglais implique l'interaction avec d'autres en se servant de compétences réceptives et interprétatives (la lecture et l'écoute), et de compétences productives (l'expression orale et l'expression écrite). Ces compétences sont étayées par la capacité d'utiliser convenablement le vocabulaire et la grammaire, et d'employer une variété de stratégies d'apprentissage de la langue qui aident à faire comprendre et à clarifier le sens.

Compétences de l'enseignant :

- a. L'enseignant utilise et prévoit des activités qui permettent aux apprenants de pratiquer et de développer des aptitudes de communication réelle pour la lecture, l'expression écrite, l'expression orale et l'écoute.
- b. L'enseignant choisit des sujets et des tâches qui permettent aux apprenants de développer des aptitudes pour apprendre et communiquer en parlant d'eux et de leur communauté, ainsi que de leur pays et du monde.
- c. L'enseignant prépare des leçons ayant des objectifs de communication et dont les étapes permettront de les atteindre.
- d. L'enseignant introduit la grammaire, la prononciation et le vocabulaire en contexte, en s'intéressant en priorité à communiquer le sens.
- e. L'enseignant montre aux apprenants comment utiliser les stratégies d'apprentissage de la langue pour faciliter leur apprentissage et leur communication.

APPRENANTS & APPRENTISSAGE

3 Un apprentissage réussi dépend d'un développement soutenu et systématique

Les apprenants profitent mieux de l'apprentissage et y participent davantage lorsque chaque activité s'appuie sur le matériel précédent, de sorte que les connaissances et les aptitudes se développent logiquement afin d'obtenir et de renforcer des compétences précises.

Compétences de l'enseignant :

- a. L'enseignant prépare des leçons qui comporteront des objectifs visant la communication, et dont les étapes permettront d'atteindre ceux-ci.

¹ **Communication réelle** : l'échange de pensées, de messages ou d'information que les personnes en question veulent réellement communiquer ; des personnes échangeant des pensées, des messages ou l'information dans des situations imitant celles que l'on trouve en dehors de la classe.

Aptitudes de communication réelle : la capacité à échanger des pensées des messages ou de l'information dans une situation réelle, ou qui pourrait réellement se produire en dehors de la classe ; des aptitudes pour faire face à des conversations imprévisibles.

- b. L'enseignant décompose les fonctions, les genres et les aptitudes en plusieurs éléments, aptitudes, ou parties, afin de présenter des « blocs » réalistes de la langue (ou du matériel) pour le processus d'apprentissage.
- c. L'enseignant organise les leçons de telle sorte que ce que l'apprenant apprend à chaque étape le prépare pour les suivantes.
- d. L'enseignant prépare des leçons qui sont interdépendantes et fonctionnent ensemble comme une série visant des objectifs à court terme et des compétences à long terme.

4 Des apprenants actifs sont des apprenants qui réussissent

Les apprenants acquièrent et retiennent le mieux une langue lorsque les sujets relèvent de leurs intérêts et lorsqu'ils participent à leur apprentissage : y trouvant une satisfaction personnelle, apprenant de manière coopérative avec leurs pairs et voyant le rapport avec la vie en dehors de la classe.

Compétences de l'enseignant :

- a. L'enseignant complète et adapte le manuel afin de planifier des activités liées aux intérêts, aux connaissances et à l'expérience préalables des apprenants.
- b. L'enseignant crée des tâches qui permettent à l'apprenant de découvrir comment fonctionne la langue dans sa *forme*, son *sens* et son *usage*,² et veille à ce que chaque élément soit clair pour les élèves.
- c. L'enseignant prépare des leçons incitant les apprenants à réfléchir et à utiliser leurs connaissances et leur imagination préalables afin de se préparer aux activités menées en classe et de les exécuter.
- d. L'enseignant crée des tâches qui développent l'apprentissage coopératif et encouragent l'aide des pairs et la volonté d'échanger avec les autres.
- e. L'enseignant utilise et prévoit des activités qui permettent aux apprenants de pratiquer et de développer des aptitudes de communication réelle pour la lecture, l'expression écrite, l'expression orale et l'écoute.
- f. L'enseignant enseigne aux apprenants comment utiliser les *stratégies d'apprentissage de la langue*³ pour faciliter leur apprentissage et leur communication.

5 Des activités et des tâches intéressantes confortent et encouragent l'apprentissage

Les activités et les tâches menées en classe devraient s'inspirer de la vie et des intérêts des apprenants, et les aider à communiquer des idées et le sens en classe et en dehors.

Compétences de l'enseignant :

- a. L'enseignant complète et adapte le manuel afin de planifier des activités liées aux intérêts, aux connaissances et à l'expérience préalables des apprenants.
- b. L'enseignant utilise et prévoit des activités qui permettent aux apprenants de pratiquer et de développer des aptitudes de communication réelle pour la lecture, l'expression écrite, l'expression orale et l'écoute.
- c. L'enseignant contextualise⁴ les activités et prévoit un objectif de communication pour celles-ci.

6 L'apprentissage est un processus progressif dynamique

Apprendre une langue requiert d'avoir des occasions d'utiliser ce que l'on sait avec des objectifs de communication⁵, en faisant des erreurs dont ils tireront des enseignements. L'objectif est d'effectuer cet effort de manière compétente, tout en reconnaissant que des erreurs apparaîtront.

² **Forme, sens, usage** : une langue comporte une forme (des règles de grammaire, d'orthographe, de prononciation), un sens (les idées que les mots représentent) et un usage (les règles sociales ou situationnelles guidant quand, où et avec qui utiliser les structures, les mots et les prononciations divers de la langue).

³ **Stratégies d'apprentissage de la langue** : des actions planifiées qui peuvent aider quelqu'un à apprendre ou à se rappeler une langue ; des actions planifiées qui peuvent aider quelqu'un à mieux communiquer des idées et l'information, ou à mieux comprendre les messages des autres.

⁴ **Contextualise/prévoit un objectif de communication** : place la langue dans une situation où les gens ont une raison d'échanger des idées et le sens. (Une langue est mieux présentée et pratiquée si elle est placée dans un contexte ou une situation où elle s'avère nécessaire.)

⁵ **Objectif de communication** : un objectif de communication est une raison de communiquer afin de recueillir l'information, pour faire quelque chose, ou pour obtenir quelque chose.

Compétences de l'enseignant :

- a. L'enseignant offre des activités équilibrées concernant parfois la précision et parfois la maîtrise de la langue.
- b. L'enseignant prépare des activités au sein de chaque leçon, au cours desquelles les apprenants emploient la langue librement sans se préoccuper des erreurs, afin de pouvoir se concentrer sur la maîtrise et la communication.
- c. L'enseignant prépare des activités au cours desquelles les apprenants utilisent une langue et des aptitudes étudiées au préalable, et incorporent une langue et des aptitudes nouvelles.
- d. L'enseignant donne l'occasion aux apprenant de reconnaître leurs erreurs et de se rendre compte eux-mêmes comment les corriger.

7 L'évaluation est une constante de l'apprentissage

L'évaluation continue ou régulière devrait prendre diverses formes et examiner les compétences apprises en classe afin d'obtenir des renseignements utiles sur le progrès et l'accomplissement individuel. Les enseignants et les apprenants pourront alors revoir ces données pour faciliter leur apprentissage.

Compétences de l'enseignant :

- a. L'enseignant prépare des leçons qui sont interdépendantes et fonctionnent ensemble comme une série visant des objectifs à court terme et des compétences à long terme.
- b. L'enseignant évalue régulièrement l'apprentissage des apprenants grâce à divers moyens d'évaluation incluant des activités plus souples (par exemple, l'observation lors d'activités et l'évaluation par les pairs ou l'autoévaluation), et des activités plus conventionnelles (par exemple, des tests, des exposés et des projets).
- c. L'enseignant prépare et utilise des activités d'évaluation qui mesurent ce que les apprenants savent sur la langue, ainsi que ce qu'ils sont capables de faire en tant que locuteurs, auditeurs, lecteurs et scripteurs.
- d. L'enseignant apprend aux apprenants à s'évaluer eux-mêmes et évaluer leurs pairs afin qu'ils soient conscients de leurs progrès.

ENSEIGNANTS & ENSEIGNEMENT

8 Les enseignants sont les facilitateurs de l'apprentissage

Les enseignants soutiennent l'apprentissage des apprenants en jouant essentiellement un rôle de facilitateur en classe : créant et organisant des expériences d'apprentissage en gardant à l'esprit les intérêts et les besoins des apprenants ; guidant et observant l'apprentissage des apprenants ; appuyant les apprenants afin qu'ils contribuent à leur propre apprentissage dans un environnement d'enseignement axé sur l'apprenant.

Compétences d'enseignant :

- a. L'enseignant découvre les besoins, les intérêts des apprenants, ainsi que les difficultés qu'ils éprouvent au regard de la langue.
- b. L'enseignant sélectionne et introduit des activités et des matériels qui répondent aux besoins et aux intérêts des apprenants.
- c. L'enseignant encourage le sentiment d'appartenance à un groupe (coopération, respect, plaisir d'apprendre, confiance, etc.).
- d. L'enseignant organise les apprenants (en tirant parti de l'espace, de l'ameublement de la classe, de la durée du cours, etc.) pour faciliter l'interaction, afin que l'enseignant ne soit pas le centre d'attention de la leçon.
- e. L'enseignant varie les modèles d'interaction (par exemple, l'enseignant entraîne la participation de la classe, le travail en groupe de deux, les apprenants font un exposé à la classe, les apprenants se mêlent les uns aux autres) lors de la leçon afin de soutenir les objectifs du cours et de conforter l'ambiance et l'énergie au sein du groupe ;
- f. L'enseignant fait en sorte que tous les apprenants trouvent leur participation suffisamment motivante ;
- g. L'enseignant enseigne aux apprenants comment utiliser les stratégies d'apprentissage de la

langue pour faciliter leur apprentissage et leur communication.

9 Les enseignants encouragent un environnement propice à l'apprentissage et une gestion efficace de leur classe

Les enseignants ont un impact positif sur l'apprentissage des apprenants en créant un environnement favorable à un apprentissage détendu et en employant des méthodes de gestion adaptées à leur classe : en étant chaleureux et respectueux avec les apprenants, en les encourageant à participer et à travailler de manière coopérative, et à conforter leur assurance.

Compétences d'enseignant :

- a. L'enseignant crée une atmosphère chaleureuse (par exemple, en appelant les apprenants par leurs noms, en les encourageant, en utilisant le renforcement positif comme des félicitations et des récompenses, en employant des jeux pour s'exercer et réviser le matériel).
- b. L'enseignant emploie des techniques efficaces pour conforter l'assurance de l'apprenant (par exemple, l'échafaudage afin que les apprenants puissent réussir ; l'utilisation de types d'évaluation plus souples qui produisent moins d'anxiété, un feedback encourageant aux apprenants sur leur travail ; l'emploi de l'autoévaluation et de la fixation d'objectifs).
- c. L'enseignant encourage le sentiment d'appartenance à un groupe (coopération, respect, plaisir d'apprendre, confiance, etc.).
- d. L'enseignant crée des tâches qui développent l'apprentissage coopératif et encourage l'aide des pairs et la volonté d'échanger avec les autres.
- e. L'enseignant gère sa classe afin que les apprenants sachent ce que l'on attend d'eux (par exemple, leur faire état du programme du jour et des règles de la classe, fournir des tableaux indiquant la performance des apprenants, donner des instructions claires convenant au niveau des apprenants et vérifier qu'ils les comprennent).

Une liste complète des 30 compétences de l'enseignant

- 1 L'enseignant utilise et prévoit des activités qui permettent aux apprenants de pratiquer et de développer des aptitudes de communication réelle pour la lecture, l'expression écrite, l'expression orale et l'écoute (par exemple interviewer un élève de la classe, écrire sur une expérience passée, lire un courriel, écouter un message téléphonique).
- 2 L'enseignant choisit des sujets et des tâches qui permettent aux apprenants de développer des aptitudes pour apprendre et communiquer en parlant d'eux et de leur communauté, ainsi que de leur pays et du monde.
- 3 L'enseignant introduit aux apprenants une variété de sujets d'intérêts liés à d'autres cultures, à la comparaison des cultures et aux questions internationales.
- 4 L'enseignant varie les modèles d'interaction (par exemple, l'enseignant entraîne la participation de la classe, le travail en groupe de deux, les apprenants font un exposé à la classe, les apprenants se mêlent les uns aux autres) lors de la leçon afin de soutenir les objectifs du cours et de conforter l'ambiance et l'énergie au sein du groupe.
- 5 L'enseignant prépare des leçons ayant des objectifs de communication et dont les étapes permettront de les atteindre.
- 6 L'enseignant introduit la grammaire, la prononciation et le vocabulaire en contexte, en s'intéressant en priorité à communiquer le sens.
- 7 L'enseignant montre aux apprenants comment utiliser les stratégies d'apprentissage de la langue pour faciliter leur apprentissage et leur communication.
- 8 L'enseignant décompose les fonctions, les genres et les aptitudes en plusieurs éléments, aptitudes, ou parties, afin de présenter des « blocs » réalistes de la langue (ou du matériel) pour le processus d'apprentissage.
- 9 L'enseignant organise les leçons de telle sorte que ce que l'apprenant apprend à chaque étape le prépare pour les suivantes.
- 8 L'enseignant prépare des leçons qui sont interdépendantes et fonctionnent ensemble comme une série visant des objectifs à court terme et des compétences à long terme.
- 9 L'enseignant complète et adapte le manuel afin de planifier des activités liées aux intérêts, aux connaissances et à l'expérience préalables des apprenants.
- 10 L'enseignant crée des tâches qui permettent à l'apprenant de découvrir comment fonctionne la langue dans sa *forme*, son *sens* et son *usage*, et veille à ce que chaque élément soit clair pour les élèves.
- 11 L'enseignant prépare des leçons incitant les apprenants à réfléchir et à utiliser leurs connaissances et leur imagination préalables afin de se préparer aux activités menées en classe et de les exécuter.
- 12 L'enseignant crée des tâches qui développent l'apprentissage coopératif et encourage l'aide des pairs et la volonté d'échanger avec les autres.
- 13 L'enseignant enseigne aux apprenants comment utiliser les stratégies d'apprentissage de la langue pour faciliter leur apprentissage et leur communication.
- 14 L'enseignant contextualise les activités et prévoit un objectif de communication pour celles-ci.
- 15 L'enseignant offre des activités équilibrées concernant parfois la précision et parfois la maîtrise de la langue.
- 16 L'enseignant planifie des activités au sein de chaque leçon au cours desquelles les apprenants emploient la langue librement sans se préoccuper des erreurs, afin de pouvoir se concentrer sur la maîtrise et la communication.
- 17 L'enseignant planifie des activités au cours desquelles les apprenants utilisent une langue et des aptitudes étudiées au préalable, et incorporent une langue et des aptitudes nouvelles.
- 18 L'enseignant donne l'occasion aux apprenants de reconnaître leurs erreurs et de se rendre compte eux-mêmes comment les corriger.
- 19 L'enseignant prépare des leçons qui sont interdépendantes et fonctionnent ensemble comme une série visant des objectifs à court terme et des compétences à long terme.
- 20 L'enseignant évalue régulièrement l'apprentissage des apprenants grâce à divers moyens d'évaluation incluant des activités plus souples (par exemple, l'observation lors d'activités et l'évaluation par les pairs ou l'autoévaluation), et des activités plus conventionnelles (par exemple, des tests, des exposés et des projets).

- 21 L'enseignant planifie et utilise des activités d'évaluation qui mesure ce que les apprenants savent sur la langue, ainsi que ce qu'ils sont capables de faire en tant que locuteurs, auditeurs, lecteurs et scripteurs.
- 22 L'enseignant apprend aux apprenants à s'évaluer eux-mêmes et leurs pairs afin qu'ils soient conscients de leurs progrès.
- 23 L'enseignant découvre les besoins, les intérêts des apprenants, ainsi que les difficultés qu'ils éprouvent au regard de la langue.
- 24 L'enseignant sélectionne et introduit des activités et des matériels qui répondent aux besoins et aux intérêts des apprenants.
- 25 L'enseignant encourage le sentiment d'appartenance à un groupe (coopération, respect, plaisir d'apprendre, confiance, etc.).
- 26 L'enseignant organise les apprenants (en tirant parti de l'espace, de l'ameublement de la classe, de la durée du cours, etc.) pour faciliter l'interaction, afin que l'enseignant ne soit pas le centre d'attention de la leçon.
- 27 L'enseignant fait en sorte que tous les apprenants trouvent leur participation suffisamment motivante.
- 28 L'enseignant crée une atmosphère chaleureuse (par exemple, en appelant les apprenants par leurs noms, en les encourageant, en utilisant le renforcement positif comme des félicitations et des récompenses, en employant des jeux pour s'exercer et réviser le matériel).
- 29 L'enseignant emploie des techniques efficaces pour conforter l'assurance de l'apprenant (par exemple, l'étayage afin que les apprenants puissent réussir ; l'utilisation de types d'évaluation plus souples qui produisent moins d'anxiété, un feedback encourageant aux apprenants sur leur travail ; l'emploi de l'autoévaluation et de la fixation d'objectifs).
- 30 L'enseignant gère sa classe afin que les apprenants sachent ce que l'on attend d'eux (par exemple, leur faire état du programme du jour et des règles de la classe, fournir des tableaux indiquant la performance des apprenants, donner des instructions claires convenant au niveau des apprenants et vérifier qu'ils les comprennent).